



COMMUNE D'AIGUILHE

DEMANDE DE DEROGATION AUX DISPOSITIONS DE L'ARRETE PREFECTORAL du 18/08/2017

portant réglementation des heures de fermeture des débits de boissons
et bals publics en Haute Loire
(formulaire à déposer 15 jours avant la manifestation)

Nom de l'association :

Représentée par :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

Nature de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Date de la manifestation :

Horaires de la manifestation :

Capacité d'accueil de la salle (nb de personnes) :

Date d'autorisation d'ouverture :

DESIRE

- récupérer l'arrêté en mairie au secrétariat
- Se faire envoyer l'arrêté par mail :@.....
- Se faire envoyer l'arrêté par voie postale

Fait à, le
Signature du pétitionnaire

AVIS DE LA POLICE NATIONALE

(le pétitionnaire devra faire compléter cette rubrique par la Police Nationale au moins 15 jours avant la date de la manifestation).

- AVIS FAVORABLE
- AVIS DEFAVORABLE
- COMMENTAIRES

DATES

SIGNATURE ET CACHET DE LA POLICE NATIONALE